

∞ L'historien Bernard Faÿ, spécialiste de ∞ la franc-maçonnerie (www.bernardfay-historien.fr)

Bernard Faÿ, né en 1893, obtint l'agrégation de lettres classiques en 1914 à la veille de la déclaration de guerre. Réformé en raison de la poliomyélite contractée à l'âge de sept ans, il s'engagea comme volontaire dans l'administration parisienne de la Croix-Rouge, puis à l'hôpital belge de Calais, et enfin à Verdun pour seconder le chirurgien Bouvier. Il fut décoré de la Croix de Guerre en 1917 et de la Croix Léopold II de Belgique.

En 1924, il publia sa thèse de doctorat *l'Esprit Révolutionnaire en France et aux États-Unis à la fin du XVIIIe siècle* qui fut traduite en anglais par les éditions Harcourt Brace à New York. Sa production littéraire, dès lors, abonda. Ses œuvres les plus lues sont *Benjamin Franklin Bourgeois d'Amérique*, *Georges Washington Gentilhomme*, *Roosevelt et son Amérique*, et la *La Franc-Maçonnerie et la Révolution intellectuelle du XVIIIe siècle*. Il traduisit également des auteurs américains et *l'Autobiographie d'Alice Tocklas*, écrite par son amie juive Gertrude Stein.

De nombreux journaux français et américains comme *Le Correspondant*, *Le Figaro*, *New-York Times*, *Saturday Review*, *La Revue de Paris*, etc... publièrent ses papiers. Il fut nommé titulaire de la chaire de Civilisation Américaine au Collège de France et fut l'un des plus brillants universitaires de son époque, avec une trentaine de livres publiés de 1925 à 1978.

Lors de l'occupation allemande, il occupa, sans en ignorer les pièges, le poste d'Administrateur Général de la Bibliothèque nationale proposé par le Maréchal Pétain. Afin d'en protéger les œuvres, il intégra la Résistance par le Réseau Mithridate, l'un des plus importants de la Seconde Guerre mondiale. À cette époque, le Maréchal Pétain, considérant la franc-maçonnerie comme un état dans l'État, avait ordonné la fermeture des loges, et le classement de leurs archives par la Bibliothèque nationale. Pendant près de trois ans, beaucoup d'archives furent rendues publiques dans la revue *Documents Maçonniques*. Mais en 1942, le franc-maçon Pierre Laval, devenu premier ministre, laissa les loges se reconstituer. Dès lors, Bernard Faÿ reçut des menaces de mort et devint leur bouc émissaire.

À la Libération, son bureau fut perquisitionné, sans mandat. Il fut interrogé par l'inspecteur de police, M. Le Poittevin, dont les insinuations sur sa prétendue collaboration avec la Gestapo, son prétendu rôle dans la déportation de francs-maçons, devaient le faire condamner à mort.

Lors du procès des sociétés secrètes, en décembre 1946, son avocat, Maître Chresteil, tenta vainement de présenter de nombreux témoignages en sa faveur, et de démontrer que les accusations, peu factuelles, relevaient de la vengeance passionnelle. Bernard Faÿ fut condamné aux travaux forcés à perpétuité et à l'indignité nationale, sans possibilité de faire appel. Plusieurs recours en grâce furent bloqués malgré le soutien du Président de la République d'alors, M. Auriol. Après sept ans de prison, gravement malade, il fut conduit à l'hôpital d'Angers, d'où il réussit à s'évader. Il fut gracié par M. Coty (signée du Garde des Sceaux d'alors, M. François Mitterrand).